



No de résolution  
ou annotation

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau tenue à la salle de réunion du Centre communautaire Édouard-Jean de Ragueneau le mercredi 6 février 2019 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

Monsieur Gilbert Dupont  
Monsieur Claude Lavoie  
Madame Roxanne Caron

Madame Huguette Tremblay  
Madame Laurence Martel  
Monsieur Romain Bergeron

Sous la présidence du maire, monsieur Joseph Imbeault.

2019/02-01

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, monsieur Joseph Imbeault qui en est le président.

Madame Marie-France Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, fait fonction de secrétaire de la réunion.

2019/02-02

**VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

2019/02-03

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire fait lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller, monsieur Romain Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté avec le retrait du point 5 Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019.

2019/02-04

**APPEL D'OFFRES – PLAN ET DEVIS – RÉFECTION RUE DES LOISIRS**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Ragueneau a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de les firmes Groupe-conseil TDA et Assaini-conseil relativement à la préparation de plans et devis pour la réfection de la rue des Loisirs (résolution n° 2018/10-21);

**CONSIDÉRANT QUE** le dépôt des soumissions a eu lieu le 28 janvier 2019 et que seule la firme Groupe-conseil TDA a déposé une offre de service;

**CONSIDÉRANT QU'**un comité de sélection s'est tenu le 19 juillet 2018 pour analyser la qualité de la soumission reçue, selon le principe de la double enveloppe et qu'elle a reçu la note de passage.

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal autorise l'octroi du contrat à la firme Groupe-conseil TDA pour un montant de 79 907,63 \$ (taxes incluses) pour la préparation de plans et devis relativement à la réfection de la rue des Loisirs.

2019/02-05

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire, monsieur Joseph Imbeault, répond aux questions des personnes présentes.



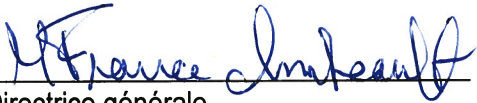
No de résolution  
ou annotation

2019/02-06

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19 h 55.

  
\_\_\_\_\_  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

***Je Joseph Imbeault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.***